

Quatrième Journée de la Traduction à la Foire du livre de Bruxelles – 14/02/2019

Traduire les variations : Traduire en tandem...

Avec Katrien Vandenberghe (néerlandais), Perrine Chambon (anglais, avec Arnaud Baignot), Christine Defoin et Anne Verbeke (anglais).

Animé par Christine Pagnoulle et Patricia Wilson (ULiège)

Organisé par La Foire du Livre de Bruxelles en partenariat avec l'asbl TraduQtiv (TraduQtiv sans frontières) et le CIRTI (Université de Liège)

« Un jour un libraire de Leipzig reçoit *Les Écorcheurs*, de M. d'Arlincourt, 2 vol. in-8. Il les porte à un de ses chefs d'atelier : « Monsieur, lui dit-il, c'est aujourd'hui mardi, je désirerais avoir la traduction complète de cet ouvrage pour jeudi soir » ; et le jeudi soir la traduction était livrée au libraire. » *À la fin du XVIII et au XIX siècle, la productivité des « fabriques de traduction » de Leipzig, qui employaient de véritables chaînes de traducteurs pourachever avant les foires les volumes d'importation (surtout français) occupant alors une part considérable du marché des livres, stupéfiaient le voyageur lettré.*

C'est par la lecture de cet extrait d'un article d'Isabelle Kalinowski (citant à son tour Xavier Marmier, *Leipzig et la librairie allemande*, in Revue des Deux Mondes, 1^{er} janvier 1834) que Christine Pagnoulle ouvre le débat de cette table ronde, donnant d'emblée le ton : la traduction en tandem serait-elle purement une question de contrainte et non de choix ?

Certes, c'est tout d'abord la contrainte des délais qui « provoque » la collaboration de ces traducteurs, du moins dans un premier temps, mais c'est la bonne entente qui fait qu'elle se prolonge, se reproduit, souvent à la demande des éditeurs satisfaits du résultat. C'est le cas aussi bien du tandem Katrien Vandenberghe / Perrine Chambon (co-traductrices du *Limonov* d'Emmanuel Carrère en néerlandais), qui n'en sont pas à leur première collaboration, que de Perrine Chambon, binôme d'Arnaud Baignot, et qui avoue traduire aussi bien en binôme qu'en trinôme (et même en polynôme !) L'exception à la règle est représentée par Anne Verbeke et Christine Defoin et ce à plusieurs titres. Tout d'abord parce que nous sommes dans ce cas-ci face à l'association d'une angliciste et non traductrice avec une hispaniste traductrice ; ensuite parce que c'est leur amitié et leur bonne entente qui ont provoqué la collaboration, et non la contrainte du temps. Enfin, parce que leur projet est très particulier : la traduction en français de courts témoignages – souvent poétiques – écrits en anglais par des migrants (rassemblés dans un volume intitulé *Des traversées et des mots* et édité par Mardaga).

Quant à la méthode de travail par rapport à une traduction en « solo », il n'y a pas de règle, elle varie selon les traducteurs et les spécificités des textes : cela va de la répartition en deux parties

égales (1^e moitié, 2^e moitié), pour les traductrices néerlandophones, à l’alternance des chapitres traduits, en passant par une répartition qui respecte le changement de narrateur pour les romans à deux voix (dans le cas de P. Chambon)... Le paradoxe étant – et les intervenantes sont unanimes – que le gain de temps escompté du fait du travail collectif est en fait compensé par le temps passé à unifier le style et le régime des temps, à rétablir la cohérence du texte (la correspondance de San Martín, éditée par l’ULg, ayant impliqué dix traducteurs, dont C. Defoin, il fallait absolument harmoniser en-têtes et salutations), à motiver ses choix auprès du binôme (pas seulement lexicaux mais surtout ceux qui relèvent de l’instinct), à confronter les différentes interprétations (éclairant et presque indispensable en traduction poétique !)...

Bref, si ce n’est pas du temps perdu, on n’en gagne pas non plus. Jusqu’à la dernière phase, c’est-à-dire, jusqu’aux épreuves, on peut être amené à discuter de ces divergences de choix. Or, comme le rappelle K. De Vuyst, on n’est payé que pour la moitié de la traduction.

De nouveau, le cas de A. Verbeke et C. Defoin est particulier. Leur travail a vraiment été complémentaire, la deuxième dépendant de la première pour comprendre dans toute leur finesse des textes souvent écrits par des non anglophones et pour lesquels il fallait pouvoir distinguer l’éventuelle erreur de langue de la poésie, volontaire ou involontaire. De plus, la traduction française étant destinée à être « dite » (la publication n’a été envisagée que dans un deuxième temps), elle a impliqué la collaboration avec des comédiens.

Patricia Wilson pose par la suite la question « pavé dans la mare » de l’utilisation éventuelle de la traduction automatique. Après une première réaction de perplexité mêlée d’indignation de la part de toutes les traductrices, tant le domaine littéraire se prête peu à ces outils d’aide la traduction, force est de constater qu’il existe des cas d’utilisation de mémoires de traduction imposée par les éditeurs d’auteurs de best-sellers dont les traductions sont confiées à des traducteurs multiples (par exemple, pour la traduction des séries de Ken Follett.) Un bon contre-exemple est celui de *L’invention du monde*, d’Olivier Rolin, cité par K. De Vuyst, dans lequel chaque chapitre est écrit dans un style différent, rendant impensable l’emploi de quelque outil de TAO que ce soit.

L’échange se termine par des considérations pratiques : sur le meilleur canal de communication – le face à face étant de loin, et c’est bien logique, le plus constructif quoique le plus chronophage également – ; sur l’ordre des noms des traducteurs – le plus souvent alphabétique mais parfois fonction de la proportion traduite – ; et enfin, sur ce qui a changé dans la manière de traduire des intervenantes du fait d’avoir traduit en tandem. Les réponses à cette dernière question prouvent que cette pratique est finalement extrêmement formative, en ce qu’elle rend les traducteurs encore plus attentifs et sévères avec eux-mêmes, le binôme étant le garant, l’aval de l’autre. Pour reprendre une des expressions employées : un œil qui surveille par-dessus l’épaule.

Cristina López Devaux

Ce texte est soumis à la loi sur la reproduction. Autorisation à demander à tradugtiv@gmail.com